Complementary Health Insurance Market in France :

Denis RAYNAUD

DREES

Workshop Health Insurance, may 11th 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

DIRECTION DE LA RECHERCHE DES ÉTUDES DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

drees

Cadrage macro-économique : 23 milliards de prestation en 2008, soit 13,7 % de la CSBM

Part des organismes complémentaires pour les principaux postes de la CSBM

Sources : DREES, Comptes de la santé.

Les modes d ’accès à la couverture

1 français sur 2 déclare être couvert par l ’intermédiaire de l ’employeur, le plus souvent dans le cadre d ’un contrat collectif

Type de couverture complémentaire

DREES, calculs à partir de SPS 2006

Les trois familles d ’assureurs

Tableau 1 - Répartition des personnes couvertes par types d'organismes

	Contrats individuels	Contrats collectifs	Ensemble
Mutuelles	69,4%	36,9%	55,6%
Institutions de prévoyance	3,3%	36,9%	17,6%
Assurances	27,3%	26,2%	26,8%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Lecture: 69,4% des bénéficiaires d'un contrat individuel de complémentaire santé sont couverts par une mutuelle.

Champ: Ensemble des personnes couvertes par un contrat d'assurance complémentaire santé (contrat modal ou non modal)

Source: DREES, enquête statistique auprès des organismes complémentaires santé - année 2008.

Les contrats individuels couvrent une population plus âgée

Tableau 2 - Répartition par âge des personnes assurées

En %

		Assurés de moins de 25 ans	Assurés de 25 à 59 ans	Assurés de 60 ans et plus	Ensemble des assurés
Mutuelles	Contrats individuels modaux	7,6	54,6	37,8	100,0
	Contrats collectifs modaux	16,2	67,3	16,5	100,0
Institutions de prévoyance	Contrats individuels modaux	2,3	9,3	88,4	100,0
	Contrats collectifs modaux	13,5	83,8	2,7	100,0
Sociétés d'assurance	Contrats individuels modaux	10,6	68,1	21,3	100,0
	Contrats collectifs modaux	7,6	88,4	4,0	100,0
Trois types d'organismes	**Contrats individuels modaux**	**8,0**	**55,7**	**36,3**	**100,0**
	Contrats collectifs modaux	**14,4**	**75,2**	**10,4**	**100,0**
	Contrats modaux	**10,3**	**62,7**	**27,0**	**100,0**
	Ensemble des contrats proposés	**8,3**	**63,0**	**28,7**	**100,0**

Lecture : 7,6 % des personnes assurées à titre individuel auprès d'une mutuelle par un des trois contrats modaux de l'organisme sont âgées de moins de 25 ans.

Sources : DREES, enquête statistique auprès des organismes complémentaires santé - année 2008.

Choix de niveaux de garanties selon l 'âge

Tableau 3 - Niveau de garantie selon l'âge des assurés et le type de contrat

En %

	Assurés de moins de 25 ans			Assurés de 25 à 59 ans			Assurés de 60 ans et plus			Ensemble des assurés		
	Individuel	Collectif	Ensemble	Individuel	Collectif	Ensemble	Individuel	Collectif	Ensemble	Individuel	Collectif	Ensemble
Classe A	3,9	14,0	9,0	4,6	32,5	16,6	5,4	12,3	6,4	20,2	79,8	**100,0**
Classe B	25,1	21,6	23,3	41,7	37,4	39,9	39,1	14,2	35,6	70,7	29,3	**100,0**
Classe C	35,1	21,6	28,3	43,2	26,9	36,2	47,5	70,8	50,8	73,1	26,9	**100,0**
Classe D	35,9	42,9	39,4	10,4	3,1	7,3	8,0	2,6	7,3	68,9	31,1	**100,0**
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**64,1**	**35,9**	**100,0**
Ensemble	**49,8**	**50,2**	**100,0**	**56,9**	**43,1**	**100,0**	**86,1**	**13,9**	**100,0**	**64,1**	**35,9**	**100,0**

Les contrats de type A sont ceux qui offrent la meilleure garantie et ceux de type D la moins bonne. Description de la méthode de classement des contrats : Arnould M.L., Vidal G., 2008, «Typologie des contrats les plus souscrits auprès des complémentaires

Lecture : 3,9 % des personnes de moins de 25 ans assurées par un contrat modal individuel bénéficient de garanties de classe A.
20,2% des personnes assurées couvertes par un contrat modal de classe A le sont à titre individuel.
49,8% des personnes de moins de 25 ans couvertes par un contrat modal le sont à titre individuel.

Sources : DREES, enquête statistique auprès des organismes complémentaires santé - année 2008.

Les cotisations des contrats individuels dépendent de l ’âge, plus rarement du revenu

Tableau 4 - Formation des cotisations des assurés des contrats modaux

Part des assurés par des contrats modaux:	Contrats individuels			
	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Ensemble
Dont les cotisations dépendent:				
De l'âge	72,0	80,2	99,7	77,7
Du lieu de résidence	15,6	74,7	73,8	29,0
Des revenus	32,1	3,7	0,0	24,8
de l'ancienneté dans le contrat	19,6	0,2	9,0	16,8
Imposant une limite d'âge à la souscription	22,4	81,9	77,0	35,2

A âge donné, les cotisations des contrats individuels ne dépendent pas de l ’état de santé

Tableau 5 : prime moyenne par bénéficiaire payée pour un contrat individuel selon l’âge du souscripteur et le statut ALD des personnes bénéficiaires du contrat

Tranche d’âge	Aucune personne en ALD sur le contrat	Au moins un personne en ALD sur le contrat
Moins de 40 ans	31	31
De 40 à 54 ans	44	44
De 55 à 64 ans	60	54
De 65 ans à 74 ans	68	68
75 ans et plus	72	61

Source : Enquête SPS 2006, Irdes, traitement de la Drees.
Champ : France métropolitaine, ménage ordinaire
Note de Lecture : pour un contrat individuel souscrit par une personne de moins de 40 ans, chaque bénéficiaire paye une prime moyenne de 31€ si aucune personne sur le contrat n’est en ALD.

- les contrats responsables

- à âge donné, les dépenses non remboursées par la sécurité sociale sont comparables en montant (mais pas en % !) entre les ALD et les non ALD : pas d’incitation à tarifer selon l’état de santé

Les contrats collectifs sont peu présents chez les plus modestes

DREES

La couverture complémentaire facilite l ’accès aux soins

- Toutes choses égales par ailleurs, les dépenses de ville des assurés sont supérieures de 20 % aux dépenses des personnes sans couverture en 2006

- Pas d’effet significatif sur la dépense hospitalière

- Les déclarations de renoncement aux soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois sont divisées par 2,5

La dynamique de l ’assurance complémentaire implique des effets redistributifs verticaux et horizontaux (1)

- Le RAC des ménages est stabilisé sur moyenne période : + 0,4 point entre 2001 et 2008
- Légère baisse de la part des financements publics : - 1,5 point
- Compensée par la hausse des prestations des OC : + 1,1 point
- Les cotisations obligatoires à la charge des ménages (CSG, cotisations maladies) sont proportionnelles aux revenus et même progressives dans le bas de la distribution...
- … et sont plus basses après 60 ans car le taux de CSG est réduit pour les revenus de remplacement

La dynamique de l ’assurance complémentaire implique des effets redistributifs verticaux et horizontaux (2)

- La dynamique de l’AMC, dont les cotisations individuelles sont croissantes avec l’âge mais rarement avec le revenu, induit donc un effort accru…

- ... des plus âgés…

- … et des ménages sous le revenu médian

- Cela justifie la régulation du marché : CMU, ACS, contrats responsables...